

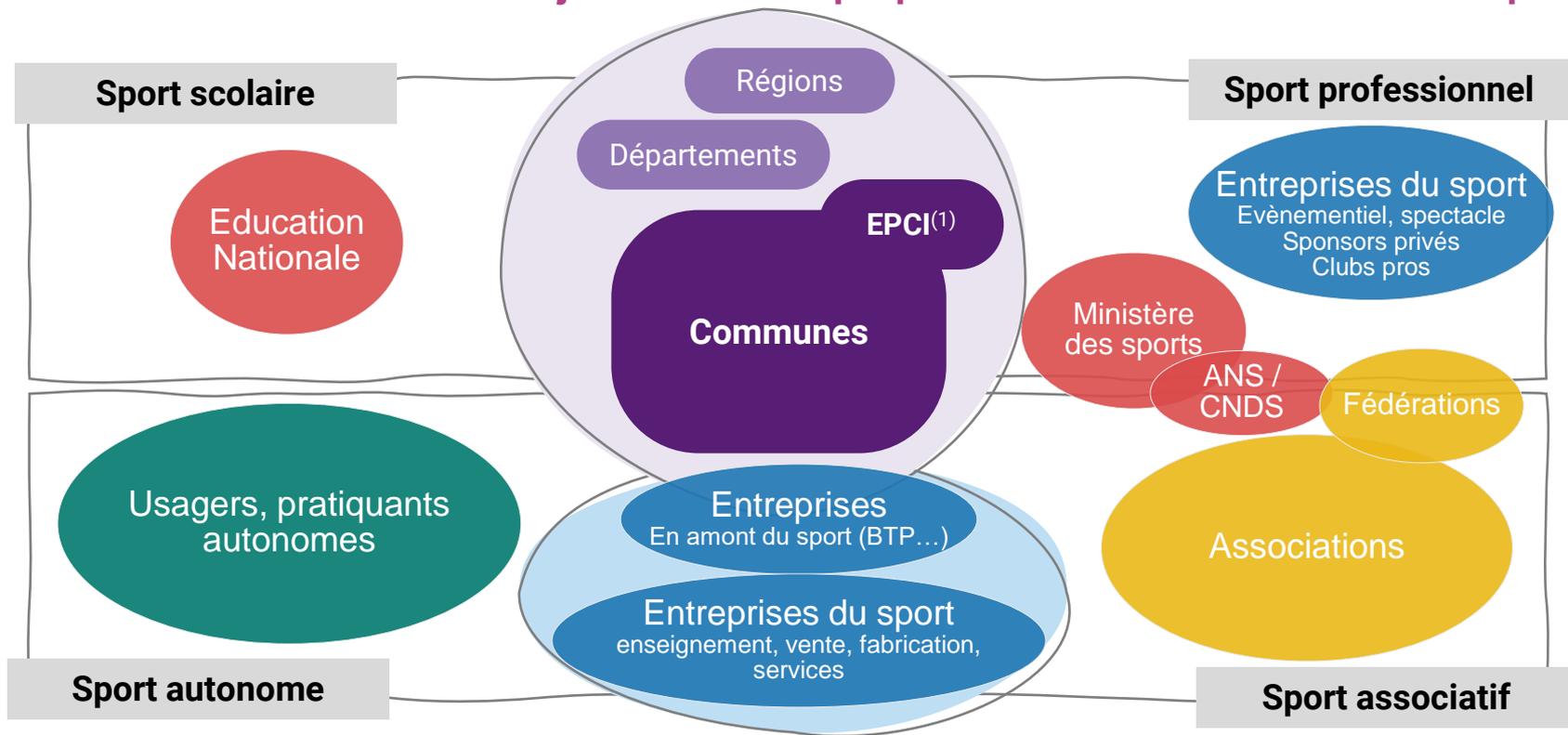


# Les collectivités territoriales, 1<sup>er</sup> financeur public du sport

Conférence de presse – 30 mars 2022

# L'écosystème fonctionnel du sport

Les collectivités territoriales jouent un rôle prépondérant dans l'économie du sport



(1) EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

**01** Les collectivités territoriales dans le financement du sport

**02** L'importance de la politique sportive pour les élus locaux

**03** Des réalités territoriales très diverses

**04** Les défis de la politique locale face aux mutations du sport

# |01

## **Les collectivités territoriales dans le financement du sport**

# Les dépenses publiques dans le sport

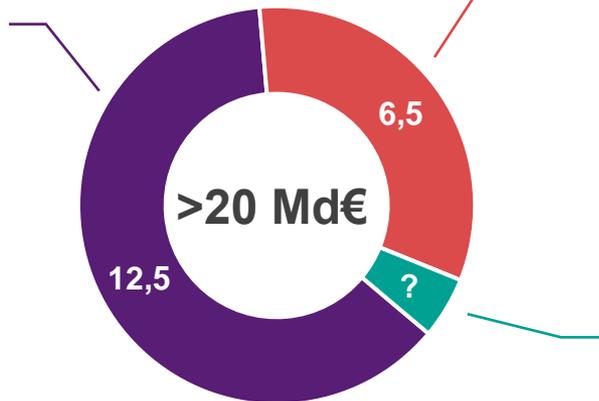
Les collectivités locales représentent 60% des dépenses publiques du sport

## COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

*Equipements, soutien aux associations, manifestations sportives, sport scolaire*

Chaque année, près de **2 fois** le budget global des **JOP de Paris 2024 (7 Md€)**

Répartition des dépenses publiques dans le sport (en Md€)



## ETAT

*Sport scolaire, sport de haut niveau*

- > Salaire des professeurs de sport : **5,5 Md€**
- > Budget du ministère des sports : **1 Md€ (2022)**
- > Déductions et exonérations fiscales (dons aux associations, avantage fiscal CESU...)

## SÉCURITÉ SOCIALE

*Médecine du sport*

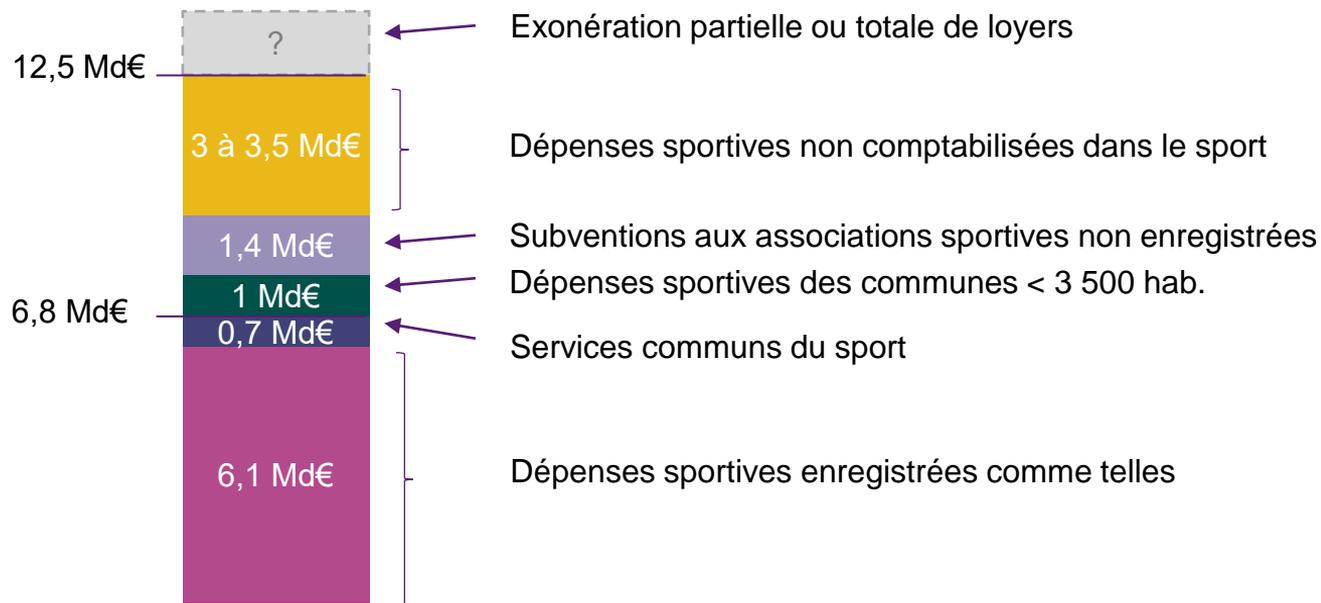
- > Aucun montant disponible... mais non négligeable (> 8 000 médecins du sport) selon le rapport de Perrine Goulet au Premier Ministre

Sources : ministères, OFGL, estimations BPCE

# Les dépenses des collectivités territoriales

## Une estimation a minima des postes de dépenses

### Les dépenses annuelles des collectivités territoriales dans le sport

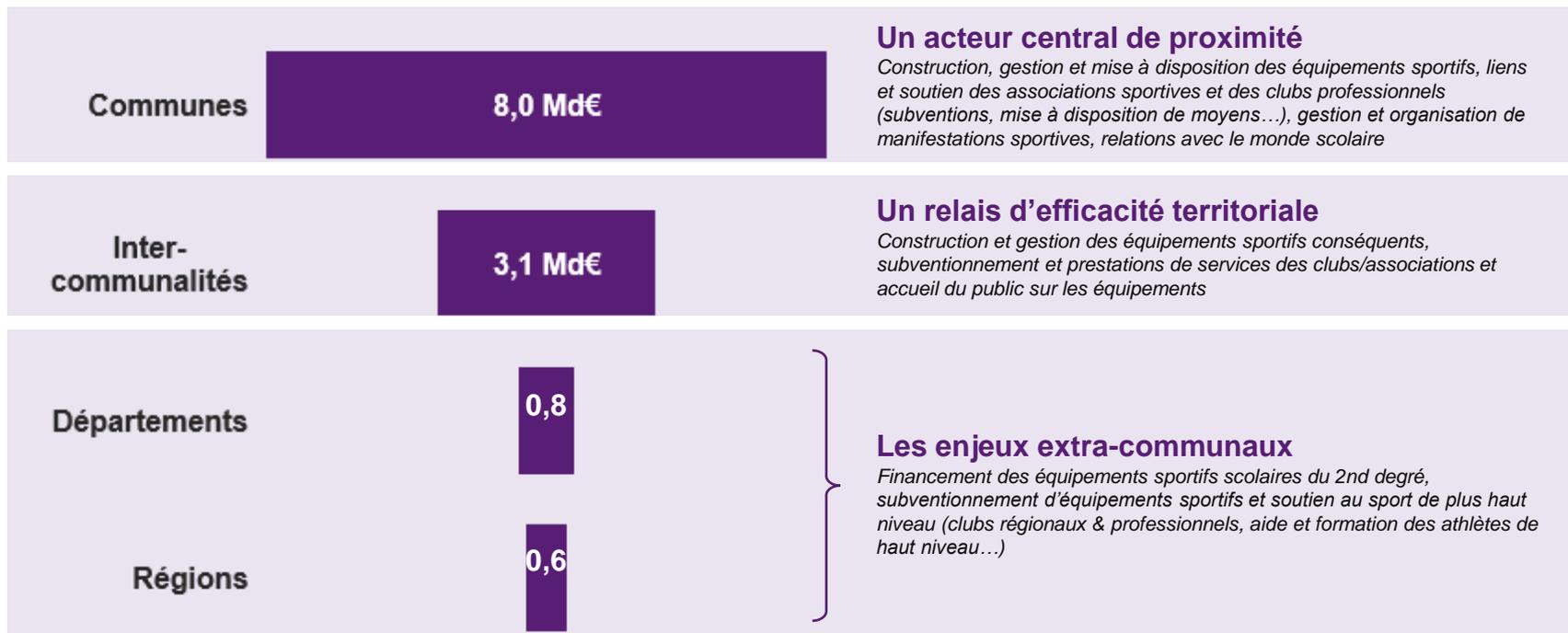


**12,5 Md€**

Sources : Base OFGL, traitements et calculs BPCE

# Les dépenses des collectivités territoriales

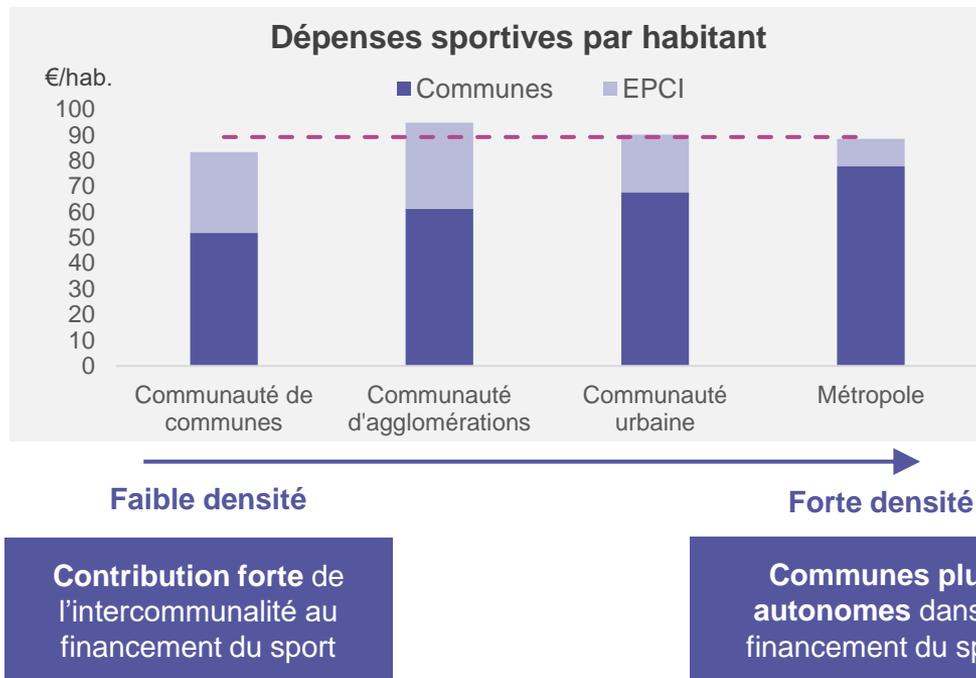
Les communes sont les piliers du financement territorial du sport



Sources : Base OFGL, traitements et calculs BPCE

# Une complémentarité entre communes et EPCI

La recherche d'économies d'échelle se manifeste à travers la coopération intercommunale



**90** €/hab

de dépense moyenne, quelle que soit la taille de l'intercommunalité

>> une relative **homogénéité des dépenses sportives** du bloc communal (communes + intercommunalité)

Sources : Base OFGL, traitements et calculs BPCE

# La dépense moyenne croît avec la taille de la collectivité

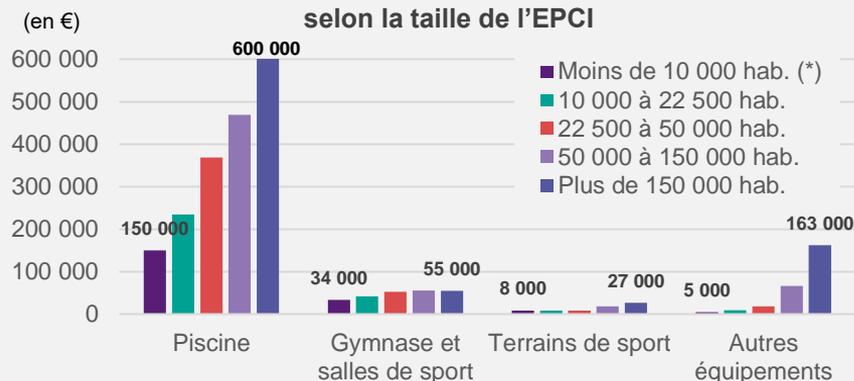
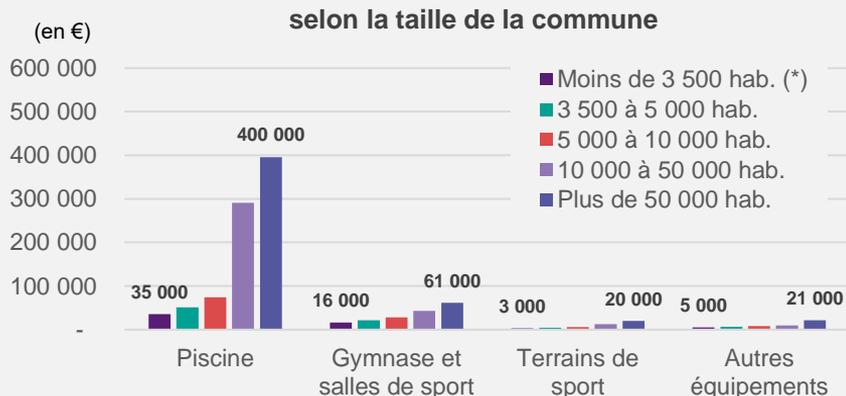
L'accès à de meilleurs équipements souvent rendu possible par l'intercommunalité

De fortes disparités  
des dépenses  
moyennes

- **entre les équipements** → élevées pour les piscines, loin devant les gymnases & salles de sport
- **selon la taille** de la commune ou de l'EPCI → taille et qualité de l'équipement
- **entre les communes et les EPCI**, notamment les équipements onéreux (piscines, grands stades...)

« dans les communes de moins de 10 000 habitants, l'accès à une piscine de taille et de qualité suffisante n'est souvent possible que par l'intercommunalité »

## Dépense unitaire par type d'équipement



Sources : Base OFGL, Recensement des équipements sportifs (MENJS) traitements et calculs BPCE - (\*) Estimation BPCE

# | 02

## **L'importance de la politique sportive pour les élus locaux**

# L'élu du sport : rôle et vision

## Un prisme pour comprendre la place du sport dans les collectivités territoriales

### LA REPRÉSENTATION DE L'ÉLU DU SPORT

Une **valorisation** de la fonction

- Un budget conséquent, 2e ligne après l'école (15% à 20% des dépenses selon les élus)
- Un secteur au cœur des problématiques politiques (santé, social, économique...)

Un **état d'esprit positif** et **confiant**

- Un domaine porteur : demande sociale et dynamisme économique
- Des programmes d'investissement et une confiance dans les soutiens publics pour les réaliser
- Une gestion saine et un faible endettement facteurs de pérennité

Les **JOP** de Paris 2024 un événement historique renforçant l'image du sport

Un **plan Macron** bien perçu (5 000 petits équipements et 200 M€)

« Le sport sera une priorité à l'avenir dans les collectivités. L'Etat continuera d'appuyer le sport à un niveau local »

« Les JO auront un effet positif pour le sport en France. Le plan des 5 000 équipements va dans le bon sens; il sert les nouvelles pratiques du sport. »

### UNE FORTE VALORISATION DU LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS

L'incarnation d'un **modèle non lucratif d'accès à tous et partout** (surtout en zone rurale)

Le **1er interlocuteur des associations** (avant les usagers) mais une image moins positive des fédérations

Le **fer de lance** de leur politique

- Le 1er poste budgétaire selon les élus (en moyenne de 30% à 40% des dépenses)
- Le destinataire « naturel » d'aides de toute nature

Mais une **image moins positive des fédérations** et des **interrogations sur l'avenir du bénévolat**

« Elle [l'association] personnalise la pratique comme acteur social fondamental à un niveau local . Elle est la réalité sportive du territoire »

# L'élu du sport : situation et besoins

## Un prisme pour comprendre la place du sport dans les collectivités territoriales

### 4 SITUATIONS TYPES EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES

- **Champions** : villes moyennes riches
- **Poids lourds** : métropoles régionales
- **Challengers** : zones périurbaines
- **Poids légers** : communes rurales

	Richesse	Assoc.	Privé	Nb Equipts	Div. Equipts	Vétusté	Foncier
Champions	+	++	-	++	++	-	+
Poids lourds	++	-	++	-	++	+	--
Challengers	-	++	-	+	-	++	-
Poids légers	--	++	--	=	--	+	++

«On peut résumer les besoins [...] : la construction de nouvelles installations ex-nihilo, la reconstruction, les reconfigurations pour d'autres utilisations, et le rafraichissement d'équipements pour les mêmes usages»

### 5 TYPES DE BESOINS EXPRIMÉS

- 1) Construction de **nouveaux équipements lourds** (nouvelle discipline, méga complexes, stades de compétitions, spectacles/sports fédéraux)
- 2) Construction de **petits équipements de proximité** (Work out, parcours de santé, skate park...)
- 3) **Reconstruction** sur la base d'un parc d'**équipement vieillissant** datant des années 40 à 70
- 4) **Réorientation** d'équipements existants : rationalisation fonctionnelle et économique, mise en commun des associations ; polyvalence des usages
- 5) **Modernisation** d'équipements sans changement d'usage : fonctionnelle, sécuritaire ou environnementale

# Place du sport dans les dépenses communales

Le sport est le 2<sup>ème</sup> poste de dépense des communes, après l'enseignement

Classement des principales dépenses des collectivités territoriales

## COMMUNES



#1 Enseignement



#2 Sport



#3 Voirie et routes

## EPCI



#1 Voirie et routes



#2 Déchets et propreté urbaine



#3 Aménagements et services urbains



#4 Sport

*Pour les communautés de communes, le sport est le 2<sup>e</sup> poste de dépenses*

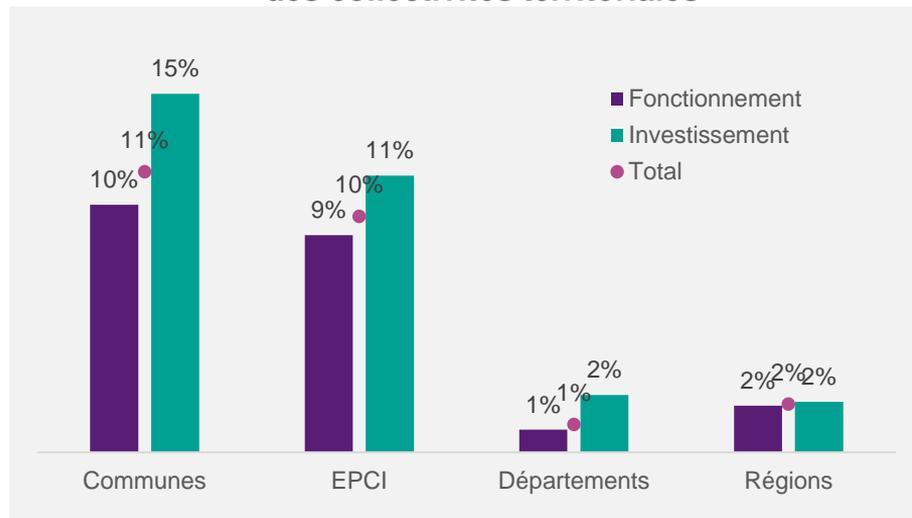
## DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS

Le sport est le 15<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> poste de dépense sur la trentaine identifiée

# Place du sport dans les dépenses communales

Un secteur clé pour la politique d'investissement des élus locaux

Poids du sport dans les dépenses  
des collectivités territoriales



Sources : Base OFGL, traitements et calculs BPCE

Périmètre : ensemble des dépenses sportives estimées (12,5 Md€) rapporté aux dépenses totales des collectivités (hors services communs et opérations non ventilées)

**6%**

Part du sport dans les dépenses  
des collectivités territoriales

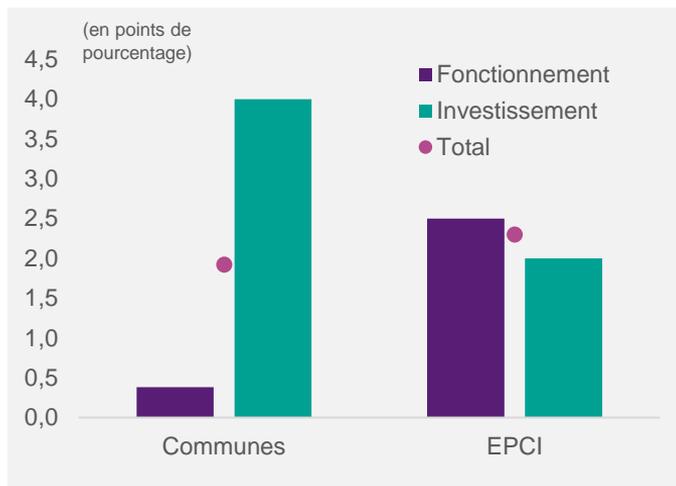
**Plus de 10%**

Pour le bloc communal  
(communes et EPCI)

# Place du sport dans les dépenses communales

## Une hausse de la part des dépenses sur la dernière mandature

Variation du poids du sport dans le budget  
entre les mandatures 2014-2019 et 2008-2013



Sources : Base OFGL, traitements et calculs BPCE  
Périmètre : ensemble des dépenses sportives estimées (12,5 Md€)  
rapporté aux dépenses totales des collectivités (hors services  
communs et opérations non ventilées)  
Note : Ces variations sont des estimations et doivent être  
considérées comme des ordres de grandeur.

## +2 pts

Estimation de la **hausse du poids des dépenses liées au sport** dans les budgets des communes et des EPCI

> **Communes** : forte hausse (rattrapage?) de l'investissement et stabilisation des dépenses de fonctionnement

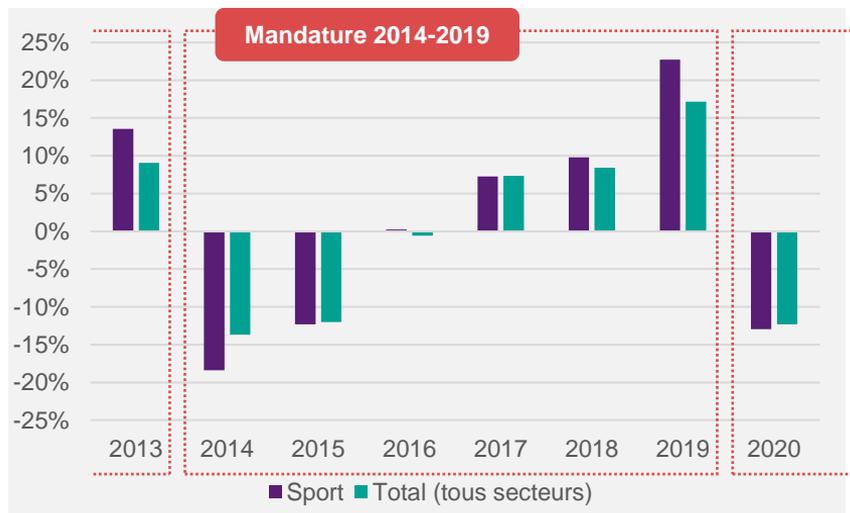
> **EPCI** : hausse équilibrée entre dépenses de fonctionnement et d'investissement : transfert de la construction / gestion d'équipements à entretien coûteux des communes vers les EPCI ?

*Contexte : la mandature 2008-2013 a été marquée par la récession de 2008-09 et la crise des dettes souveraines*

# Place du sport dans les dépenses communales

## Des dépenses d'investissement qui suivent le cycle électoral

Bloc communal : comparaison de l'évolution des dépenses d'investissement du sport et du total



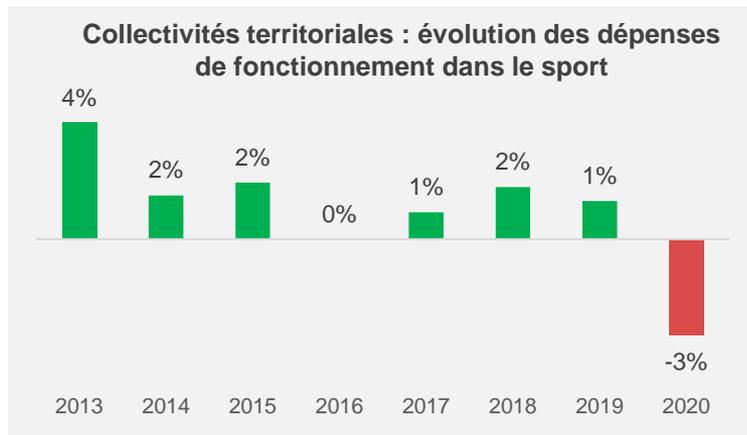
Sources : Base OFGL, traitements et calculs BPCE

- Les dépenses d'investissement (tous secteurs) sont très corrélées au **cycle électoral** des communes
- Un phénomène **amplifié** pour les dépenses sportives : le sport est **l'un des principaux témoins** de la politique des communes
- Une baisse modérée de l'investissement sportif en 2020 : **pas de désengagement** des communes

# L'impact du Covid : pas de désengagement

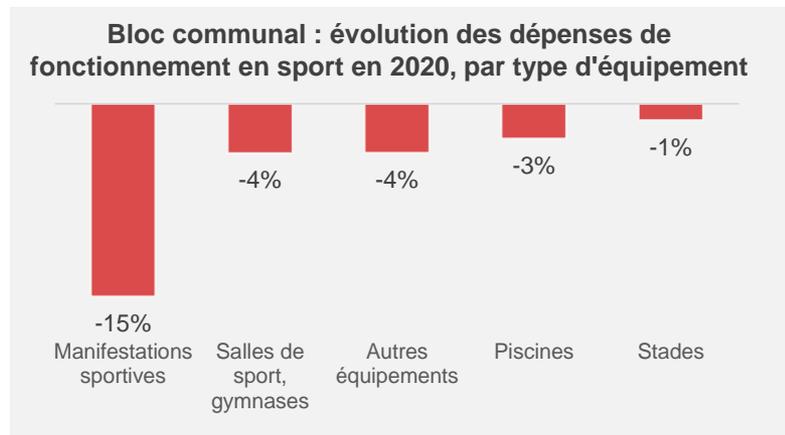
Un recul limité des dépenses de fonctionnement, notamment dans les zones peu denses

Une baisse historique des dépenses de fonctionnement en 2020 (-3%)



Historiquement, les dépenses de fonctionnement sont **très stables** (et indépendantes du cycle électoral)

Des évolutions très contrastées selon les équipements



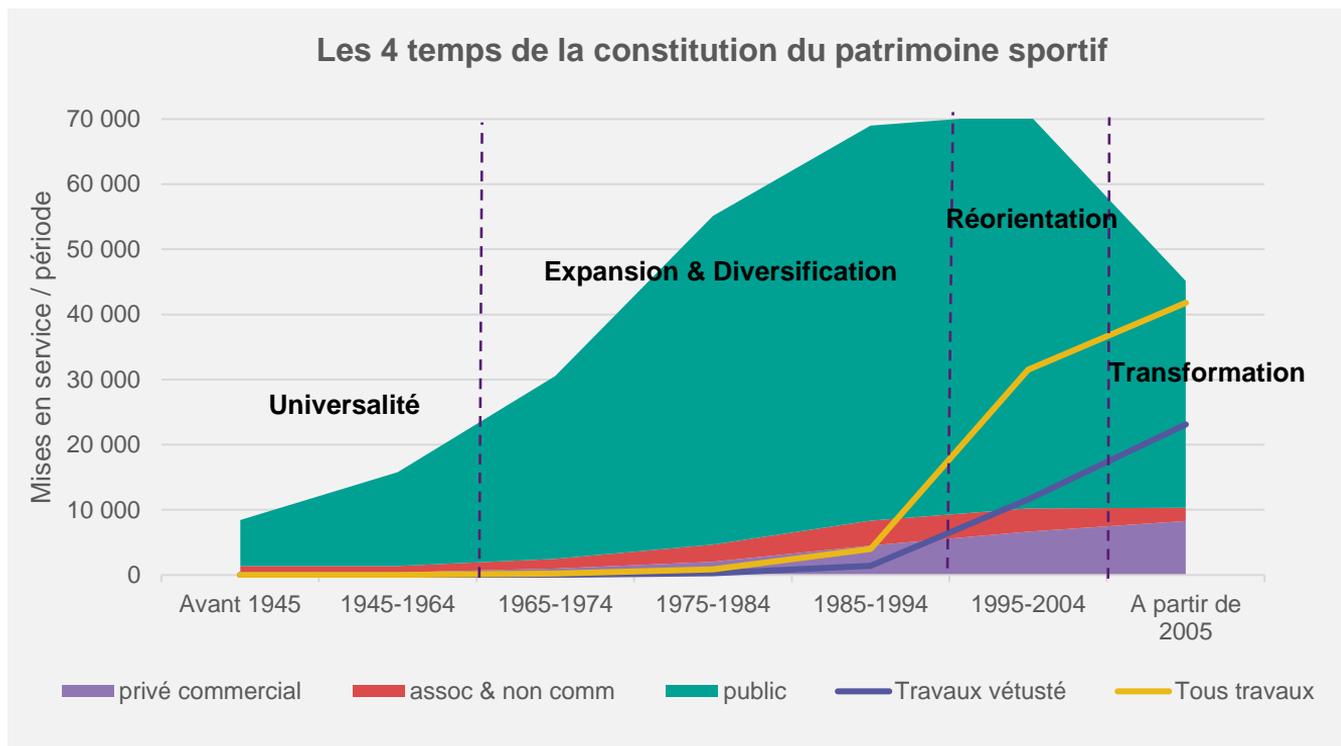
Chute de 15% des dépenses liées aux **manifestations sportives** >> **contraintes sanitaires** très fortes

Baisse limitée des dépenses d'infrastructures sportives d'**intérieur** (**baisse de la fréquentation**) avec **effet de report** sur des infrastructures en **plein air** (stades)

Sources : Base OFGL, traitements et calculs BPCE

# Un patrimoine sportif fruit du temps long

Le rôle majeur des collectivités territoriales, des enjeux qui évoluent



# 83% du parc détenu par les collectivités

... mais elles gèrent 74% des équipements

- Les **communes et les EPCI** gèrent environ **85%** de leurs équipements sportifs et en délèguent la gestion aux associations dans 9% des cas (courts de tennis, pas de tir, sites d'activités nautiques et aquatiques, équipement équestre...). **Les associations** ne sont propriétaires que de 19% des équipements sportifs qu'elles gèrent (tir, sports mécaniques, modélisme, activités aériennes, équitation, golf ...).
- Le privé commercial** est également concentré sur quelques sports spécifiques (bowling, équitation, forme et santé, golf) où il détient parfois plus de 50% des équipements mais il progresse aussi nettement depuis 1995 dans les sports mécaniques, les salles de sport, les terrains spécialisés... Sa part dans les mises en service et la gestion a nettement progressé depuis 2005 à près de 20% des équipements.

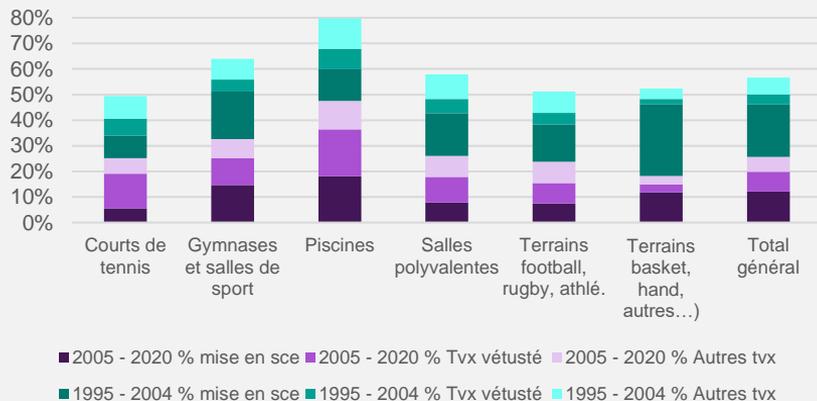
	Tous équipements		Mis en service après 2005	
	Propriété	Gestion	Propriété	Gestion
<b>Collectivités territoriales</b>	83%	74%	74%	66%
- Communes	73%	64%	61%	53%
- EPCI	5%	7%	7%	10%
- Département/Région	5%	3%	5%	4%
<b>Privé commercial</b>	8%	9%	19%	20%
<b>Associations / non-commercial</b>	5%	13%	5%	9%
<b>Etat et autres administrations</b>	4%	4%	3%	4%

# Ancienneté et renouvellement des équipements

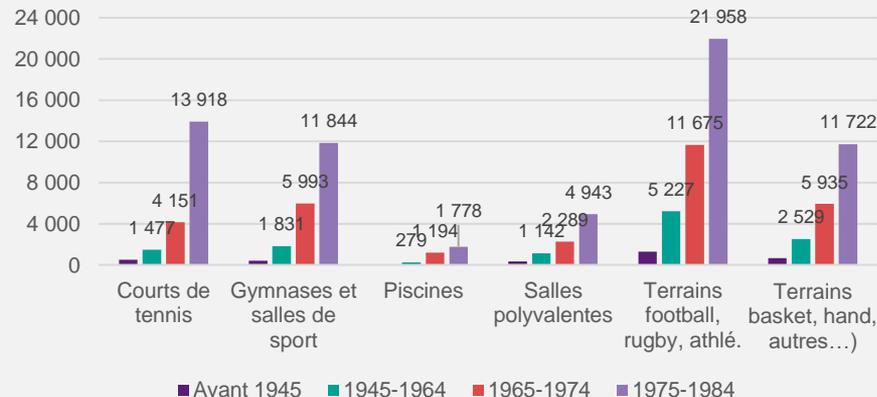
Un effort majeur depuis plus de 20 ans ... mais beaucoup reste à faire

- **L'effort de construction et de rénovation a été considérable**
  - Depuis 2005, ont été construits ou rénovés 26% des équipements actuels du public et 47% des piscines, 32% des gymnases ou salles de sport, 24% des terrains de sport...
  - Depuis 1995, environ 57% des équipements ont été mis en service ou rénovés
- **32% des équipements publics construits avant 1985 n'ont pas été réhabilités**
  - Soit plus de 80 000 équipements dont 1 800 piscines, 12 000 gymnases et 5 000 salles polyvalentes...
  - La moitié d'entre eux date d'avant 1975, soit 40 000 équipements dont 1 200 piscines

57% des équipements sportifs mis en service ou rénovés depuis 1995, 26% depuis 2005



Les équipements non réhabilités par période de mise en service

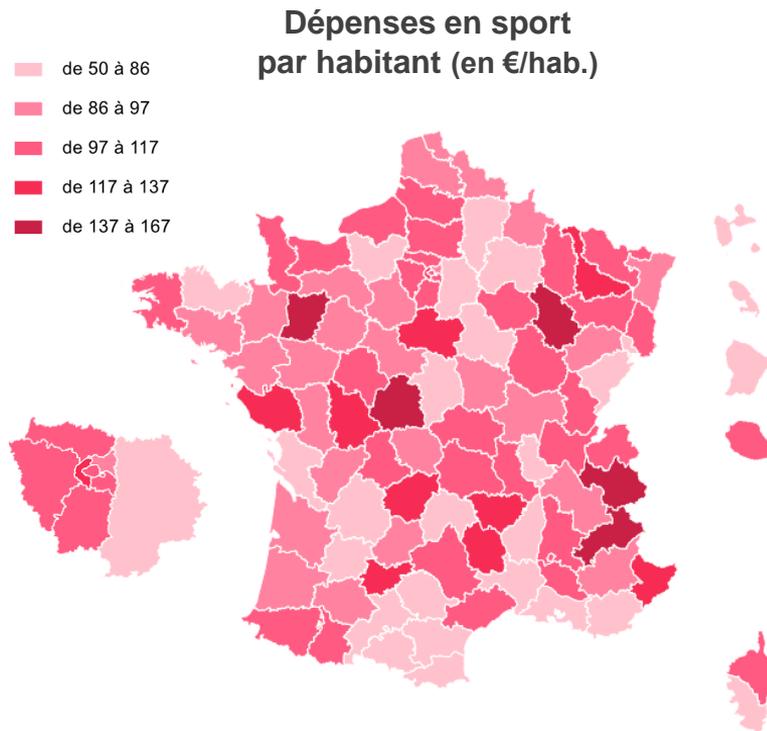


# | 03

## **Des réalités territoriales très diverses**

# Dépenses par habitant en faveur du sport

Les dépenses varient du simple au triple selon les départements

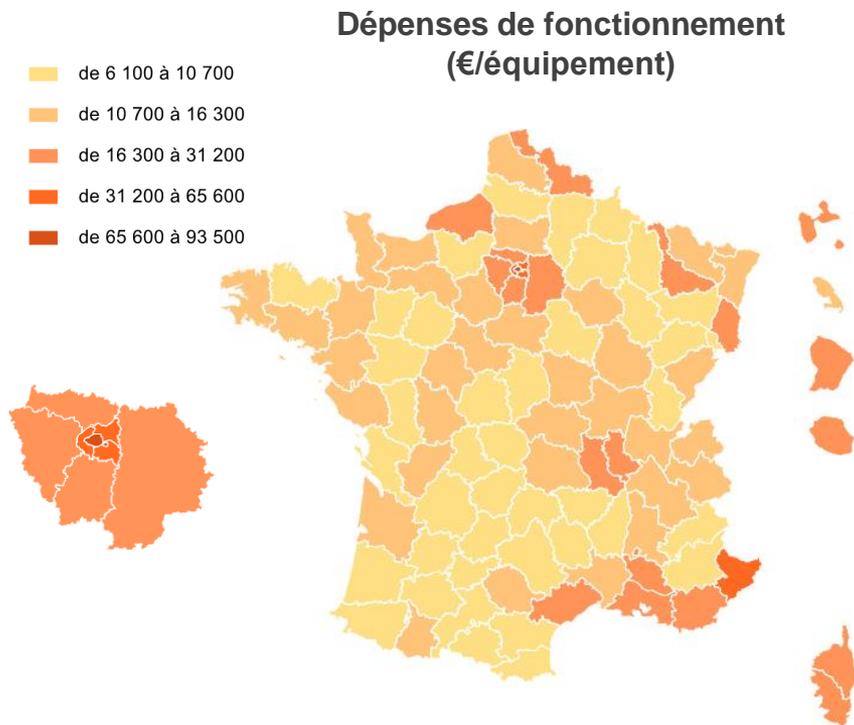


Sources : Base OFGL, traitements et calculs BPCE

- Dépenses sportives **très élevées** dans les **territoires alpins** ainsi que dans les autres territoires de **tourisme sportif** (Massif Central, Auvergne, Jura) ... à l'exception des Pyrénées
- Dans l'ensemble, les **départements ruraux** ont des dépenses sportives **plus faibles** ... à quelques exceptions près : Indre, Mayenne et Haute-Marne (pari sur le sport ?)
- **Faibles dépenses sportives** dans les départements de **3 métropoles régionales** (Marseille, Lyon et Toulouse)

# Coûts de fonctionnement

La taille et la qualité des équipements renchérissent les coûts dans les grandes villes



Sources : Base OFGL, traitements et calculs BPCE

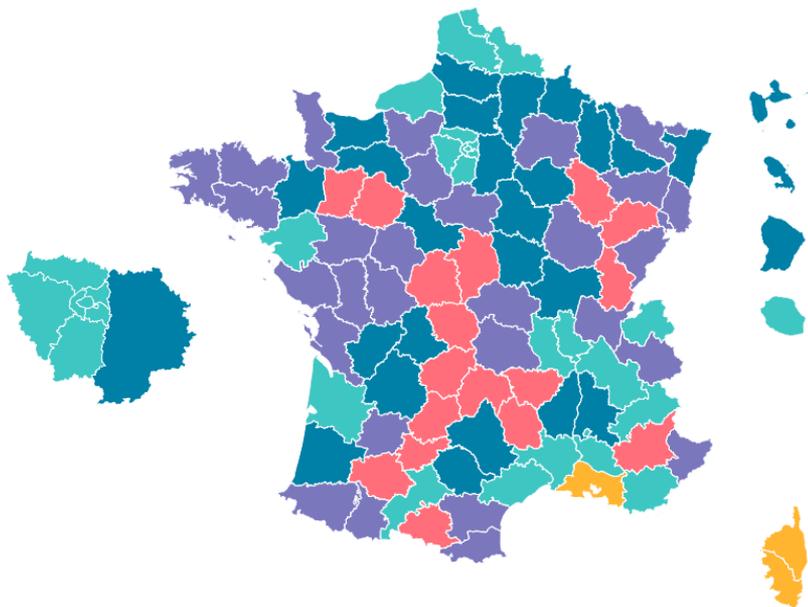
Les **disparités des dépenses de fonctionnement** par équipement s'expliquent par 2 effets :

- Effet taille et qualité** des équipements selon la taille des communes
  - Dépenses élevées : départements avec des grandes métropoles (Marseille, Nice, Lyon, Lille) et surtout Paris et sa Petite Couronne
  - Dépenses moyennes : départements avec des villes moyennes (Dijon, Orléans, Rouen, Rennes, Nantes, ...)
  - Dépenses faibles : essentiellement des départements ruraux
- Effet surcoût** des matières premières et/ou contraintes météorologiques ?
  - Corse et DOM

# Equipements sportifs

## La densité d'équipements ne fait pas forcément la diversité

Typologie diversité et densité  
des équipements sportifs



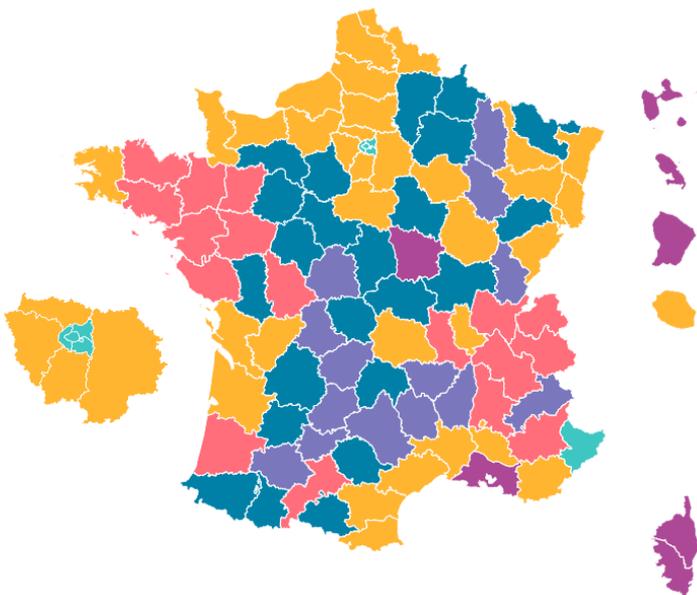
- Densité forte – diversité faible**  
Territoires ruraux et associatifs
- Densité moyenne haute – diversité faible**  
Espaces hétérogènes
- Densité moyenne basse – Diversité haute**  
Villes moyennes attractives
- Densité faible – diversité forte**  
Grandes villes et métropoles régionales
- Densité faible – diversité faible**  
Situation atypique

Sources : Base OFGL, traitements et calculs BPCE

# Les collectivités et le sport : typologie territoriale

## 6 groupes très hétérogènes

### Typologie territoriale du sport



Sources : Base OFGL, traitements et calculs BPCE

#### Les Leaders

*Alpes et Grand Ouest*

- Équipement, licenciés, diversité élevés
- Peu de renouvellement depuis 2005

#### Les Poursuivants

*Aires de densité faible à moyenne*

- Équipement, licenciés élevés
- Investissement et diversité faibles, mais dynamique équipement
- Fonctionnement moyen faible

#### Les Associatifs

*Départements ruraux*

- Associations incontournables dans la pratique sportive
- Équipements nombreux mais petits

#### Les Elites

*Paris + Petite Couronne et Alpes-Maritimes*

- Pratique associative faible, forte place du privé
- Peu d'équipements mais grande taille / qualité

#### Le Peloton

*Aires urbaines, densité moyenne à élevée*

- Equipement en léger déficit et place des associations équilibrée
- Qualité des équipements : intermédiaire

#### Les Spécifiques

*Bouches-du-Rhône, Corse, Outre-Mer, Nièvre*

- Associations en retrait
- Infrastructures peu nombreuses
- Investissement limité

# | 04

## **Les défis de la politique locale face aux mutations du sport**

# Sport et société, un nouveau contexte

## Une priorité sociétale plutôt qu'un sujet fonctionnel

Le sport reste une activité d'intérêt général et de proximité qui légitime une action publique locale et le maintien du modèle actuel **MAIS plusieurs constats sont faits par les élus** :

### SOCIÉTAL

L'appréhension du sport change, il devient davantage **une problématique d'usager direct au cœur d'enjeux de santé, cohésion sociale, qualité de vie...** et moins une fonction traitée via les associations

### COMPORTEMENTAL

Le constat d'une plus grande **diversité des usages** (associatif mais aussi autonome, privé marchand...) et **d'attentes qui ont changé** (loisirs bien-être, flexibilité, nature plutôt que performance et contraintes horaires...)

### TECHNIQUE

La confrontation au **numérique** (cours en ligne, applications, plateformes et coaching à distance...) et à la **transition énergétique** (critère important mais coûts financiers, difficultés administratives et réglementaires, manque d'accompagnement...)

### SPORTIF

Montée des **sports de bien-être** et de **sports de « niche »**, émergence de **nouveaux sports couverts par une offre privée** (ex. freestyle foot, break dance, le tricking, street workout...), pluriactivité sportive...

# Les défis de la politique locale

## Trois tendances majeures

### 1. Politique financière et d'investissement

### 2. Relation avec les associations

### 3. Relation avec les entreprises

#### > Poursuite de l'effort financier mais sélectivité des choix

- Une préoccupation toujours forte sur l'investissement
  - Reprise des projets de **construction** et surtout de **réhabilitation** des équipements
  - Mais des **budgets de fonctionnement à la baisse** avec une recherche d'économie sur les dépenses de gestion
- Une redéfinition des relations au **sport professionnel** devenant « trop onéreux » et de plus en plus éloigné de la mission des collectivités territoriales
- Des **critères d'investissement** qui évoluent
  - La salle polyvalente/multi-usages : un nouveau concept d'équipement novateur et évoqué pour les sports classiques et émergents
  - De nouveaux critères de conception et de réalisation des équipements :
    - Autonome via la domotique avec moins de présence humaine
    - Environnement
    - Sanitaire et sécuritaire
    - Economique et rentable par le fonctionnement et l'énergie

« Les équipements de demain vont privilégier les pratiques diversifiées, pour tous »

« On doit d'urgence connaître nos carences surtout sur les piscines »

« L'autonomie sera le critère clé de l'installation sportive de demain. »

# Les défis de la politique locale

## Trois tendances majeures



### > Un effort maintenu mais plus contraint et plus exigeant ?

- Un effort maintenu
  - Mais une **volonté de stabiliser les dépenses**
  - Avec des **critères plus précis** : engagement de service public, la transparence et la qualité de gestion, critères environnementaux...
- Une offre qui doit mieux répondre aux **nouvelles pratiques** et aux **nouveaux besoins**
  - Une offre fondée d'abord sur la participation aux compétitions, et accessoirement sur une pratique **loisirs** ou à des fins de **santé bien-être**
  - Une offre des fédérations délégataires et des clubs mono-disciplinaires pas totalement adaptée à la demande de **diversification** de la part des publics
- Un modèle et un fonctionnement à repenser
  - De **nouvelles ressources** en interne (partenaires privés, mécénat, crowdfunding, augmentation des cotisations...)
  - **Tarifification** davantage liée au quotient familial
  - Un **bénévolat** plus qualitatif, plus jeune (par les citoyens, les entreprises...)
  - Un **encadrement** plus professionnel

« Les subventions aux associations vont se maintenir mais de manière plus sélective et qualitative »

« L'association doit s'adapter aux nouvelles pratiques sportives de demain » « Il faut revoir d'urgence le modèle associatif pour lui donner plus de moyens financiers, techniques et humains, et lui assurer une meilleure qualité de prestations. Il faut responsabiliser l'association de demain pour la rendre plus libre et plus rentable ! »

# Les défis de la politique locale

## Trois tendances majeures

1. Politique  
financière et  
d'investissement

2. Relation avec les  
associations

3. Relation avec les  
entreprises

### > Une ouverture à la coopération

- **Pas de privatisation** dans l'économie du sport au sein des collectivités locales
- Toutefois, **une intervention acceptée** auprès des associations (grands groupes mais surtout PME locales) à trois niveaux : financement, gestion et encadrement d'associations, gestion des équipements sportifs
- **Mécénat** et support social, sponsoring...
- Dans le cadre du **PPP**, le partenariat entre un acteur BTP et financier peut être envisagé (solidité, expertise) pour des projets très complexes
- Financements des nouvelles pratiques / terrains par des **entreprises spécialisées** (ex : Futsal)

# | Annexes

# Une approche aussi exhaustive que possible des dépenses sportives des collectivités territoriales

Les dépenses sportives 'réelles' sont presque 2 fois supérieures à celles comptabilisées

- **6,8 Md€** de dépenses sportives des collectivités enregistrées comme telles dans les comptes (*source : OFGL, traitements et calculs : BPCE*) :
  - **6,1 Md€** dans les fonctions comptables 'sports'
  - **0,7 Md€** après répartition des services communs 'sport, jeunesse et loisirs'
- Ce montant sous-estime les dépenses 'réelles' en sport de **5,4 à 5,9 Md€** :
  - **1 Md€** de dépenses des communes < 3 500 hab. non intégrées (estim. BPCE)
  - **1,4 Md€** de subventions aux associations sportives non intégrées (estim. BPCE)
  - **3 Md€ à 3,5 Md€** de dépenses sportives affectées dans des rubriques autres que le sport (principalement sport scolaire – cf. détails ci-après)
- Exonérations de loyers et de charges aux associations sportives (**? Md€**)
  - Aides en nature et mise à disposition d'équipements à titre gratuit aux associations

# Un chiffrage précis difficile

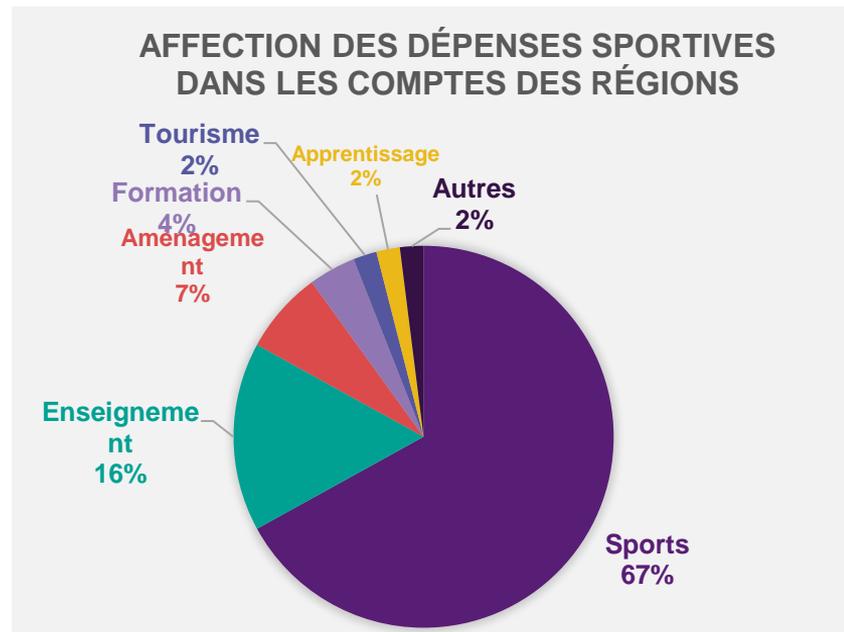
## Les dépenses sportives ne sont pas uniquement déclarées dans le sport

○ En 2017, la MOES et l'INJEP, sur la base d'une enquête (de 1997), suggéraient que les dépenses sportives étaient 2,8 fois supérieures aux chiffres officiels (=montants affectés dans les fonctions 'sports') → **4,7 Md€ (+1,8Md€ communes <10k hab.) deviennent 12,6 Md€.**

- Communes (et EPCI ?) : coefficient de 3,1 // Département : coeff de 1,5 // Régions : coeff de 2,3
- Ces coefficients nous paraissent très élevés

○ Selon l'Observatoire des politiques régionales (2016)

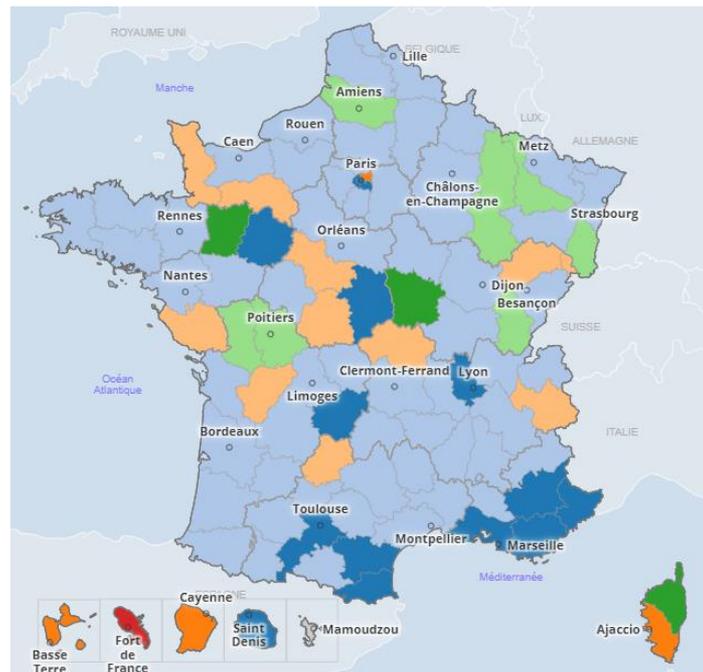
- 67% des dépenses sportives des régions sont enregistrées dans la fonction 'sport' → coeff de 1,5
- Les dépenses sportives non enregistrées dans le 'sport' concernent surtout le sport scolaire (enseignement), les aménagements du territoire liés aux infrastructures sportives (aménagement), les formations dans le sport (formation), le tourisme sportif, ... - cf graph
- **BPCE L'Observatoire retient le coeff de 1,5 (récent et documenté pour les régions) et l'étend aux communes, EPCI et départements → ce qui fait 3,3 Md€ de dépenses sportives à ajouter** (base = 5,7 Md€ + 1 Md€ de dépenses 'sport' OFGL + estim communes < 3 500 hts)



# Disparités territoriales du financement public du sport

Dans certains territoires, le financement du sport est très différent du « modèle de référence » national

- Le financement public du sport correspond au 'modèle de référence' dans 58 départements :
  - 1 – Communes majoritaires et EPCI minoritaires (mais significatives)
- 6 autres modèles de financement sont identifiés pour les 43 autres départements :
  - 2 – Prépondérance des communes (surtout dans les grandes villes comme Paris, Marseille, Lyon, Nice, Toulouse)
  - 3 – Communes majoritaires et DEP ou REG minoritaires (mais significatifs)
  - 4 – Communes et EPCI partagés
  - 5 – Financement partagé en 3 collectivités
  - 6 – EPCI majoritaires et Communes minoritaires
  - 7 – Communes et régions partagées

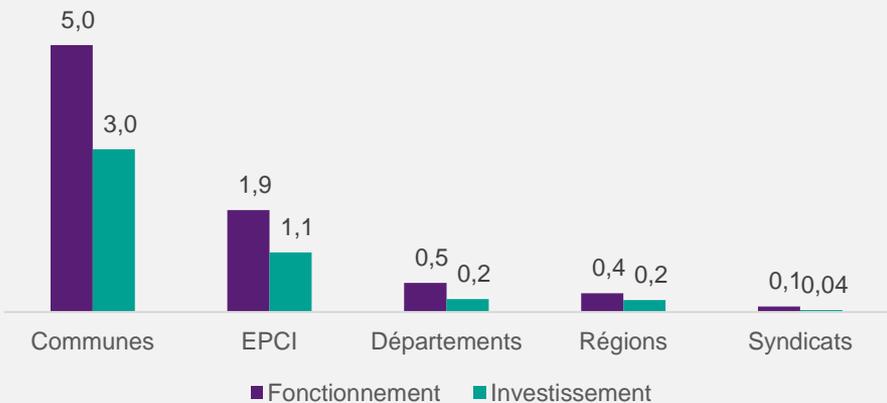


Légende :

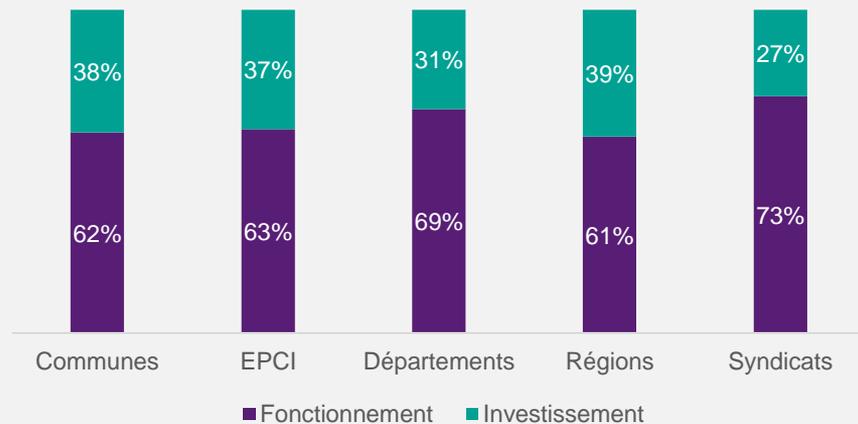
- 1 - Communes majoritaires et EPCI minoritaires - 58 départements
- 2 - Communes quasi-exclusivement - 15 dépt.
- 3 - Communes majoritaires et DEP ou REG minoritaire - 4 dépt.
- 4 - Communes et EPCI partagés - 11 dépt.
- 5 - Trois financeurs (Communes / EPCI / DEPT ou REG) - 3 dépt.
- 6 - EPCI majoritaires et Communes minoritaires - 8 dépt.
- 7 - Communes et Régions partagés - 1 dépt.

# Partage entre dépenses de fonctionnement et d'investissement

Montant des dépenses des collectivités territoriales (en Md€)

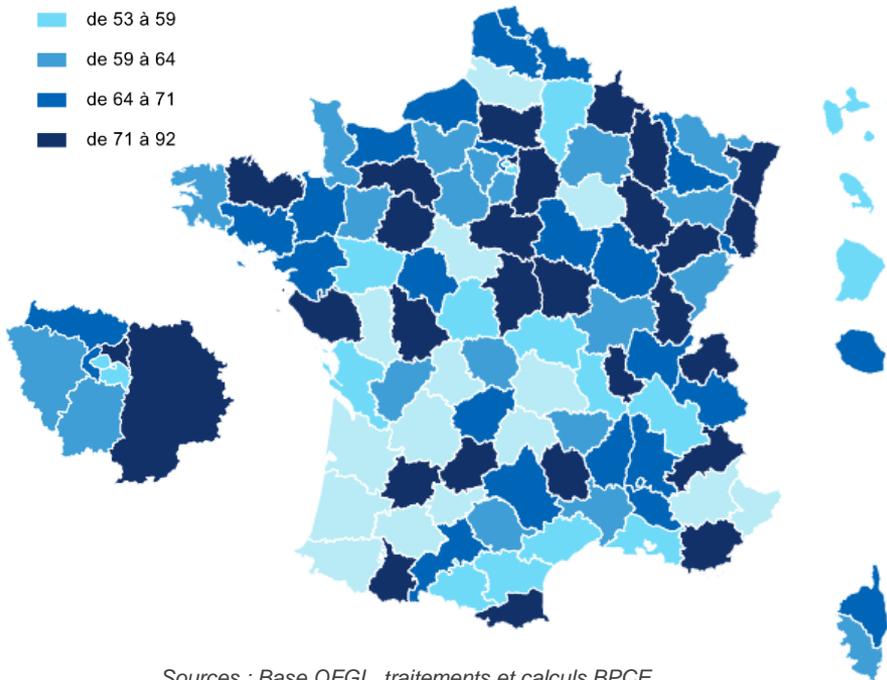


Partage entre les dépenses de fonctionnement et d'investissement



# Une part importante des équipements anciens n'a toujours pas été rénovée

Part des équipements anciens non rénovés  
(en %)



- Dans certains départements, plus de 70 % des équipements anciens n'ont pas été rénovés.
  - La plupart des territoires de la moitié Nord de la France sont concernés
- Dans le Sud Ouest et dans les départements d'Outre Mer, les équipements anciens ont été largement rénovés

Sources : Base OFGL, traitements et calculs BPCE

# Sport et société, un nouveau contexte

## Une évolution des pratiques et des attentes

### Diversification des cadres de pratique

- Cadres de la pratique sportive
  - **Pratique régulière en clubs**/ associations (ou pratique en club non affilié)
  - **Pratique libre et autonome** (marche, vélo, course à pied)
  - **Pratique individuelle en installation publique** (natation, tennis,...) et/ou avec Coach
  - **Pratique en salle privée** (musculature, escalade...)

### Evolution des attentes

- **Loisirs plutôt que compétition, santé et bien-être** plutôt que performance (n°1 : course et marche 42% de pratiquants; n°2 : forme et gymnastique 28%, INJEP)
- Préférence pour les sports permettant d'être en **plein air** ou au **contact de la nature**
- **Besoin de flexibilité et de comptabilité avec la vie quotidienne (domicile, pause déjeuner, travail...)**
- **Numérique** : Mooc, applications et coaching à distance

### Evolution des profils

- Hausse des pratiques chez les **seniors et les femmes**

### Disciplines sportives : une recomposition

- **En baisse** : multisport, tennis, ski, judo
- **En hausse** : sports de ballon (hors rugby), athlétisme, gymnastique, randonnée, mais aussi tir, sports de combat, escalade, surf...
- Montée du **sport adapté et handisport**
- **Sports émergents** qui captent une grande partie des jeunes, souvent via les réseaux sociaux et des pratiques urbaines peu couvertes par une offre publique (ex. freestyle foot, break dance, le tricking, street workout...)
- **2 à 3 sports en même temps** (40% des Français selon l'INJEP)



PARTENAIRE PREMIUM



[groupebpce.com](https://groupebpce.com)

